

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 11

6 janvier 2005

SOMMAIRE

AC International S.A., Luxembourg	506	Company S.A.H., Luxembourg	528
AC International S.A., Luxembourg	506	CSII Investissements S.A., Luxembourg	527
Actech S.A., Pétange	516	Cypris S.A., Luxembourg	501
Actech S.A., Pétange	516	Dario Holdings S.A., Luxembourg	495
Amplex S.A., Luxembourg	525	Daufine Investments S.A., Luxembourg	494
Ancora S.A., Luxembourg	501	Davos Holding S.A., Luxembourg	497
Andy S.A., Luxembourg	483	De Whaelhorst S.A., Luxembourg	505
Andy S.A., Luxembourg	483	Denda Group S.A.H., Luxembourg	499
Antico S.A., Luxembourg	485	DeRobertis S.A.	517
Arch S.A., Luxembourg	492	Domaine Mathes, S.à r.l., Wormeldange	523
Arpa, S.à r.l., Luxembourg	517	Donjon S.A., Luxembourg	493
Asia Capital Investments, S.à r.l., Luxembourg ...	506	Euro Directory S.A., Luxembourg	499
Asian Marketing Services Holding S.A., Luxem- bourg	507	Excellence Trading S.A., Luxembourg	496
Asian Marketing Services Holding S.A., Luxem- bourg	507	Executive Line S.A., Luxembourg	500
Asian Marketing Services Holding S.A., Luxem- bourg	507	Executive Line S.A., Luxembourg	500
Executive Line S.A., Luxembourg	500	Executive Line S.A., Luxembourg	500
Aztec (Luxembourg), S.e.c.s., Luxembourg	491	Fiduciaire Iberlux, S.à r.l., Frisange	514
ad Strategy S.A., Luxembourg	522	Finance-Placements (Luxembourg) S.A.H., Luxem- bourg	511
Backup International Holding S.A., Luxembourg ..	516	Finance-Placements (Luxembourg) S.A.H., Luxem- bourg	511
Backup International Holding S.A., Luxembourg ..	516	Financière d'Etude et de Recherches Immobilier S.A., Luxembourg	501
Bishop et Johnston S.A. Holding, Luxembourg ...	489	Finbourg Finance S.A., Luxembourg	487
Bluestone Holdings S.A., Luxembourg	504	Fleming Flagship Advisory Company, S.à r.l., Luxem- bourg	500
Bluestone Holdings S.A., Luxembourg	504	FRM Participations S.A., Luxembourg	493
Blynn S.A., Luxembourg	502	Fruit Invest S.A.H., Luxembourg	516
Blynn S.A., Luxembourg	502	GEMS Holding S.A., Luxembourg	503
Bruphi S.A.H., Luxembourg	509	Generic System S.A., Luxembourg	502
C&A Europe S.A., Luxembourg	491	Gimble International Luxembourg S.A., Münsbach	528
C&A Retail S.A., Luxembourg	488	Gramado Holding S.A., Luxembourg	487
Cadus S.A., Scheidgen	509	Hellenic Securitisation S.A., Luxembourg	499
Compagnie Financière de la Gaichel S.A.H., Luxem- bourg	509	Hellenic Securitisation S.A., Luxembourg	499
Compagnie Financière de la Gaichel S.A.H., Luxem- bourg	509	Hopedale Investments, S.à r.l., Luxembourg	497
Compagnie Maritime Montaigne S.A.H., Luxem- bourg	494	Horfut S.A.H., Luxembourg	511
Creaction 4 S.A.H., Luxembourg	510	Immobilière Grand-Ducale S.A., Luxembourg ...	498
Credit Suisse Alternative Strategies Trust Advisory		KSM Participations Mobilières et Immobilières S.A., Luxembourg	503
		Latincom S.A.H., Luxembourg	523

Latino Investments S.A., Luxembourg	484	Procobel S.A., Luxembourg	482
Latinvest S.A.H., Luxembourg	525	Rapier Holding S.A., Luxembourg	484
Lisafira, S.à r.l., Luxembourg	510	Reit Immobilien S.A., Luxembourg	513
Logistics IT Competence A.G., Luxembourg	508	Reit Immobilien S.A., Luxembourg	513
Logistics IT Competence A.G., Luxembourg	508	Reit Immobilien S.A., Luxembourg	515
Logistics IT Competence A.G., Luxembourg	508	Relesta S.A., Luxembourg	489
LSF4 Finance Co., S.à r.l., Luxembourg	504	Samaro Holdings S.A., Luxembourg	486
Luxembourg City Tourist Office, A.s.b.l., Luxembourg	518	Sea Island Cotton, S.à r.l., Luxembourg	506
Luxopart Holding S.A., Luxembourg	486	Selena S.A., Luxembourg	483
Macotec S.A.H., Luxembourg	515	SINFINA, Société Internationale de Financement S.A.H., Luxembourg	510
Macotec S.A.H., Luxembourg	515	SINFINA, Société Internationale de Financement S.A.H., Luxembourg	510
Meca-Concept S.A., Rumelange	521	Sicav Euro Continents (Conseil) S.A.H., Luxembourg	514
Meritalia Europe S.A., Luxembourg	497	Sicav Euro Continents (Conseil) S.A.H., Luxembourg	514
Metinvest S.A., Luxembourg	495	Sicav Placeuro (Conseil) S.A.H., Luxembourg	508
Micaboul Holding S.A., Luxembourg	502	Sicav Placeuro (Conseil) S.A.H., Luxembourg	508
Mineral Mining Corporation S.A., Esch-sur-Alzette	522	Sloane Investments S.A., Luxembourg	492
Mirabelle Holding S.A., Luxembourg	525	Société pour le Transport International de Conteneurs, S.à r.l., Rodange	517
Mirabelle Holding S.A., Luxembourg	527	SVMO S.A., Société de Vente de Machines Outils, Luxembourg	520
Navigator S.A., Luxembourg	501	SVMO S.A., Société de Vente de Machines Outils, Luxembourg	527
Naxos International Holding S.A., Luxembourg	503	Tai Finance Company S.A., Luxembourg	523
Naxos International Holding S.A., Luxembourg	503	Trèves Holding S.A., Luxembourg	490
Nervewire S.A., Luxembourg	514	Web International Networks Holding S.A., Luxembourg	509
Nippon Capital TMK Investments, S.à r.l., Luxembourg	507	Yermad S.A., Luxembourg	517
(L')Occitane International S.A., Luxembourg	521	Yorkdale Holdings S.A., Luxembourg	496
PGM & F S.A.H., Luxembourg	498		
Pol Winandy & Cie, S.à r.l., Bridel	505		
Pol Winandy et Cie, S.à r.l., Bridel	505		
PQR Holdings, S.à r.l., Luxembourg	511		
Private Life Partners S.A., Luxembourg	515		
Procobel S.A., Luxembourg	482		

PROCOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 15.214.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(088433.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

PROCOBEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 15.214.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 17 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088396.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

ANDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.378.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087846.3/1023/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

ANDY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.378.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 avril 2004

Acceptation de la démission de Messieurs Norbert Werner et Jean Bintner en tant qu'Administrateurs. Décharge leur est donnée jusqu'à ce jour.

Acceptation de la nomination de Monsieur Jean-Marie Poos et de la société S.G.A. SERVICES S.A. comme nouveaux Administrateurs. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

ANDY S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087898.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

SELENA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 46.201.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SELENA S.A. qui s'est tenue en date du 14 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur José Faber, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Geert J. Pieters prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur John Drury au poste d'administrateur de la société.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Robert Smeele au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Markus Neuenschwander.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Markus Neuenschwander pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groot, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre)

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg

- Geert J. Pieters, administrateur, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groot, administrateur,

- Robert Smeele, administrateur,

- John Drury, administrateur,

- Armand Haas, administrateur,
- Olivier Vander Heyden, mandataire,
- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06408. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087057.3/984/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

RAPIER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 96.940.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société RAPIER HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 27 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

Est élu à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

2. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,
- José Faber, administrateur,
- Markus Neuenschwander, administrateur,
- Henri Grisius, administrateur,
- Olivier Vander Heyden, mandataire,
- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06390. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087049.3/984/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

LATINO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.674.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société LATINO INVESTMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 18 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2004.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil
- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse)
- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg
- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel.

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,
- Markus Neuenschwander, administrateur,
- Henri Grisius, administrateur,
- José Faber, administrateur,
- Olivier Vander Heyden, mandataire,
- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087100.3/984/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

ANTICO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 92.302.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société ANTICO S.A. qui s'est tenue en date du 1^{er} septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur José Faber de son poste d'administrateur.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur John Drury au poste d'administrateur de la société.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Robert Smeele au poste d'administrateur en remplacement de Monsieur Markus Neuenschwander.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Markus Neuenschwander pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre),

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Lucas Brenninkmeijer, directeur général, demeurant professionnellement à Düsseldorf (Allemagne).

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,
- Robert Smeele, administrateur,
- John Drury, administrateur,
- Armand Haas, administrateur,
- Olivier Vander Heyden, mandataire,
- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06417. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087102.3/984/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

SAMARO HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 23.905.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société SAMARO HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 13 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Henri Grisius se terminera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Armand Haas pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil.

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse),

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel.

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087107.3/984/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 50.304.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société LUXOPART HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 16 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Armand Haas pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de Monsieur Grisius prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2004.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse),

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel.

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087155.3/984/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

GRAMADO HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.585.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société GRAMADO HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 31 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Armand Haas pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de Monsieur Grisius prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2004.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüsclikon (Suisse),

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel,

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,

- Markus Neuenschwander, administrateur,

- Henri Grisius, administrateur,

- José Faber, administrateur,

- Olivier Vander Heyden, mandataire,

- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087111.3/984/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

FINBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 56.512.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société FINBOURG FINANCE S.A. qui s'est tenue en date du 15 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur José Faber, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Geert J. Pieters prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Geert J. Pieters, administrateur, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur
- Armand Haas, administrateur
- Olivier Vander Heyden, mandataire
- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087121.3/984/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

C&A RETAIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.342.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société C&A RETAIL S.A. qui s'est tenue en date du 20 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse), aux fonctions d'administrateur de la société en remplacement de Monsieur José Faber, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Geert J. Pieters se terminera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre),

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Lucas Brenninkmeijer, directeur général, demeurant professionnellement à Düsseldorf (Allemagne),

- Dominic Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Düsseldorf (Allemagne),

- Robert Deen, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Vilvoorde (Belgique),

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur

- Robert Smeele, administrateur

- John Drury, administrateur

- Armand Haas, administrateur

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06471. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087346.3/984/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

RELESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 39.234.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société RELESTA S.A. qui s'est tenue en date du 15 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur José Faber de son poste d'administrateur.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur John Drury.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Robert Smeele, nommé en remplacement de Monsieur Markus Neuenschwander, administrateur démissionnaire. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Markus Neuenschwander pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre),

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg.

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,

- Armand Haas, administrateur,

- Robert Smeele, administrateur,

- John Drury, administrateur,

- Olivier Vander Heyden, mandataire,

- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06441. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087132.3/984/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

BISHOP ET JOHNSTON S.A. HOLDING, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 28.944.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BISHOP ET JOHNSTON S.A. HOLDING, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 28.944.

La société a été mise en liquidation suivant acte de Maître Gérard Lecuit alors notaire de résidence à Hesperange en date du 3 octobre 2000, comprenant nomination de Monsieur Jean-Marc Faber, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg en tant que liquidateur et de Monsieur Christophe Mouton, comptable d'entreprises, en tant que commissaire-vérificateur à la liquidation.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Mouton susnommé.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Christine Gérard, employée privée, demeurant à Arlon.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie Talmas, employée privée, demeurant à Sainte-Marie s/Semois.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que les 300 actions représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. - Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Rapport du commissaire à la liquidation.
2. Décharge à accorder au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Détermination de l'endroit où les livres sociaux et autres documents seront conservés pour une période de 5 années et du dépôt des sommes et avoirs non distribués à la clôture de la liquidation.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent procès-verbal pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur à la liquidation, en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Troisième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société.

Quatrième résolution

L'assemblée décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société, et en outre que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposés au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal. Passé à Luxembourg. Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Mouton, C. Gérard, S. Talmas, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2004, vol. 145S, fol. 38, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

J. Elvinger.

(087140.3/211/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

TREVES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 93.942.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TREVES HOLDING S.A. qui s'est tenue en date du 17 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2004.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschlikon (Suisse),

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel,

- Carl Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Vilvoorde (Belgique).

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur,
- Markus Neuenschwander, administrateur,
- Henri Grisius, administrateur,
- José Faber, administrateur,
- Olivier Vander Heyden, mandataire,
- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087158.3/984/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

AZTEC (LUXEMBOURG), Société en commandite simple.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 96.847.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés qui s'est tenue le 20 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., Réviseur d'Entreprises, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Geert J. Pieters, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Zug (Suisse) aux fonctions de gérant de la société nommé en remplacement de Monsieur José Faber, gérant démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Geert J. Pieters se terminera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

3. Est élu également à l'unanimité comme Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour extrait conforme

Signatures

Gérants

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087183.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

C&A EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.884.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société C&A EUROPE S.A. qui s'est tenue en date du 8 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre),

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg,

- Robert Deen, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Vilvoorde (Belgique),

- Tjeerd van der Zee, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Düsseldorf (Allemagne),

3. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005.

4. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur
- Robert Smeele, administrateur
- John Drury, administrateur
- Armand Haas, administrateur
- Olivier Vander Heyden, mandataire
- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087297.3/984/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

SLOANE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 70.086.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 30 septembre 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société SLOANE INVESTMENTS S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2003:

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2003:

M. Fons Mangen

2) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 50 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

3) La perte qui s'élève à USD 5.542.018,65 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SLOANE INVESTMENTS S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087350.2/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

ARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 79.021.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 10 septembre 2004

Le Conseil d'Administration décide que le siège social de la société est transféré du 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg à 560A, rue de Neudorf à L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2004.

Signature
Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2004, réf. LSO-AV03492. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087480.3/727/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

DONJON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 43.003.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société DONJON S.A. qui s'est tenue en date du 17 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur José Faber de son poste d'administrateur.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur John Drury.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Robert Smeele, nommé en remplacement de Monsieur Markus Neuenschwander, administrateur démissionnaire. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Markus Neuenschwander pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse)

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre)

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur

- Robert Smeele, administrateur

- John Drury, administrateur

- Armand Haas, administrateur

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06473. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087347.3/984/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

FRM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 58.158.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société FRM PARTICIPATIONS S.A. qui s'est tenue en date du 6 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur José Faber de son poste d'administrateur.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur José Faber pour l'exercice de son mandat.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur John Drury.

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Robert Smeele, nommé en remplacement de Monsieur Markus Neuenschwander, administrateur démissionnaire. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Markus Neuenschwander pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil,

- Robert Smeele, économiste, demeurant professionnellement à Zug (Suisse),

- John Drury, juriste, demeurant professionnellement à Londres (Angleterre),

- Armand Haas, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement à Luxembourg.

- Lucas Brenninkmeijer, directeur général, demeurant professionnellement à Düsseldorf (Allemagne),

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2005.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur
- Robert Smeele, administrateur
- John Drury, administrateur
- Armand Haas, administrateur
- Olivier Vander Heyden, mandataire
- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087353.3/984/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

DAUFINE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 68.413.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 30 septembre 2004 à 11.00 heures, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société DAUFINE INVESTMENTS S.A. que les actionnaires et les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

1) Décharge accordée aux Administrateurs pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'Administrateur-Délégué pour l'année 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au Commissaire aux Comptes pour l'année 2003:

M. Fons Mangel

2) Il a été décidé de continuer les activités de la société après la perte de plus de 100 % du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

3) La perte qui s'élève à USD 5.650.873,66 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DAUFINE INVESTMENTS S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06423. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087357.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

COMPAGNIE MARITIME MONTAIGNE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 78.980.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05878, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(088046.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DARIO HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 33.127.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société DARIO HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 6 septembre 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société nommé en remplacement de Monsieur Armand Haas, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Armand Haas pour l'exercice de son mandat.

Le mandat de Monsieur Grisius prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2004.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Louis Brenninkmeijer pour l'exercice de son mandat.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüsclikon (Suisse)

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg

- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur

- Markus Neuenschwander, administrateur

- Henri Grisius, administrateur

- José Faber, administrateur

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087356.3/984/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

METINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 62.173.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 9 Septembre 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société METINVEST S.A. que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2001:

KPMG AUDIT

2) Du profit qui s'élève à EUR 706.069 un montant de EUR 35.303,45 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour METINVEST S.A.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
Administrateur-Délégué
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06418. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087358.2/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

YORKDALE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 91.874.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société YORKDALE HOLDINGS S.A. qui s'est tenue en date du 17 août 2004 au siège social que:

1. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à DELOITTE S.A., commissaire aux comptes, pour l'exercice de son mandat.

2. L'Assemblée décide de nommer Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur l'exercice 2004.

3. Le Conseil d'administration se compose donc de:

- Michel de Groote, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil

- Markus Neuenschwander, avocat, demeurant à Rüschtikon (Suisse)

- Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg

- José Faber, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Bridel

4. Est élu également à l'unanimité comme Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à Munsbach (Grand-Duché de Luxembourg), son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2004.

5. L'Assemblée décide également de modifier les signataires autorisés sur le compte ouvert auprès de KREDIET-BANK LUXEMBOURG, 43 boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

Désormais, les signataires autorisés sont:

- Michel de Groote, administrateur

- Markus Neuenschwander, administrateur

- Henri Grisius, administrateur

- José Faber, administrateur

- Olivier Vander Heyden, mandataire

- Matthias Van der Looven, mandataire.

Les pouvoirs de signature sont conjoints à deux, soit deux administrateurs, soit un administrateur et un mandataire.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087359.3/984/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

EXCELLENCE TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 74.795.

—
Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration du 8 septembre 2004

Le Conseil d'Administration accepte la démission de Monsieur Adriaan Dinjan en tant qu'administrateur au sein de la société et de coopter, en son remplacement, Monsieur Fritz Etter, Monsieur Fritz J. Etter, administrateur de sociétés, demeurant à CH-8953 Dietikon, 20, Kirchstrasse, jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Certifié sincère et conforme

Pour EXCELLENCE TRADING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088025.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

HOPEDALE INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 93.070.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 19 octobre 2004, du rapport et de la décision du Gérant de la société HOPEDALE INVESTMENTS, S.à r.l. («la Société») que l'Associé unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels du 31 décembre 2003.

- 1) Le rapport de gestion du Gérant pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003 est approuvé.
- 2) Le bilan, comptes de pertes et profits et annexes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003 sont approuvés.
- 3) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2003:
M. Khozaim Chiba, du 1^{er} janvier 2003 au 9 avril 2003
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., depuis le 10 avril 2003
- 4) La perte qui s'élève à EUR 467.425,10 est reportée.
- 5) Il a été décidé de continuer les activités de la Société après la perte de plus de 75% du capital pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HOPEDALE INVESTMENTS, S.à r.l.
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087360.2/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

MERITALIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 61.125.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A.

Banque domiciliataire
Signatures

(088024.3/024/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DAVOS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 53.387.

Extract of the minutes of the Extraordinary General Meeting of the Shareholders of DAVOS HOLDING S.A., held on 22nd October 2004 at the registered office

The General Meeting resolves to transfer the address of the registered office from 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg to 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

The general meeting accepts the resignation of Mrs Cristina Floroiu, Mrs Anne Smons and Mr Michel Colaci as directors of the company and grants them full discharge for their duties.

The General meeting further decides to appoint three new directors in replacement of the outgoing directors for a period ending at the annual general meeting of shareholders of the year 2010:

- Mrs Véronique Wauthier, lawyer, residing professionally in Luxembourg
- Mr Serge Tabery, lawyer, residing professionally in Luxembourg
- Mr Didier Schönberger, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The general meeting resolves to accept the resignation of the auditor AGN-HORSBURGH & Co. and grants it full discharge for its duties.

The general meeting decides thereafter to appoint as new auditor GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., with its registered office at 2, Bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg for a period ending at the annual general meeting of shareholders of the year 2010.

Translation into French - Traduction en français:

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de DAVOS HOLDING S.A.
qui s'est tenue en date du 22 octobre 2004*

L'assemblée générale décide de transférer l'adresse du siège social du 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

L'assemblée générale accepte la démission de Mesdames Cristina Floroiu et Anne Smons et de Monsieur Michel Colaci en qualité d'administrateurs de la société et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée générale décide de nommer 3 nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires pour une période arrivant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2010:

- Madame Véronique Wauthier, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Serge Tabery, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Didier Schönberger, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée générale accepte la démission du commissaire AGN-HORSBURGH & Co. et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat.

L'assemblée générale décide de nommer comme nouveau commissaire GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social au 2, Bd Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg pour une période arrivant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de l'année 2010.

Certified true extract - Extrait certifié conforme

Signatures

Directors - Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06866. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087513.3/322/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

PGM & F S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 42.257.

Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 19 octobre 2004, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société PGM & F S.A., Holding que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes pour l'exercice se terminant au 31 mars 2004.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour la période du 31 mars 2003 au 31 mars 2004:

M. Peter Willy Georges De Sutter
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.
MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour la période du 31 mars 2003 au 31 mars 2004:
EURAUDIT. S.à r.l.

2) Le profit qui s'élève à EUR 3.873.521,19 est reporté

3) Le total des dettes excédant trois fois le montant du capital souscrit, il a été décidé de prendre toutes les mesures pour se conformer au respect du ratio sur capital applicable aux sociétés holding.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PGM & F S.A., Holding

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur / Administrateur

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06411. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087361.2/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

IMMOBILIERE GRAND-DUCALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 39.899.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2004.

Le Conseil d'administration

Signature

(088027.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

HELLENIC SECURITISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.139.

Le bilan abrégé au 26 janvier 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour HELLENIC SECURITISATION S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(087625.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

HELLENIC SECURITISATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.139.

Le bilan abrégé au 26 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

Pour HELLENIC SECURITISATION S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(087626.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2004.

EURO DIRECTORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 48.461.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration du 14 octobre 2004

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Messieurs Fabrizio Vigo et Francesco Nigri de leur fonction d'administrateur de catégorie B, ainsi que de la démission de Monsieur Giacomo Casassa de sa fonction d'administrateur de catégorie B et de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil décide de nommer Monsieur Jean-Loup Menager aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088049.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DENDA GROUP S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 33.603.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2004

L'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2004 a nommé administrateurs de la société,

Madame Danielle Schroeder, directeur de sociétés, Luxembourg,

Monsieur Antoine Hientgen, économiste, Luxembourg,

Monsieur Eric Duphil, conseiller économique, Luxembourg,

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2006.

Pour DENDA GROUP S.A.H.

SOFINEX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07206. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088069.3/850/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

EXECUTIVE LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.644.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07150, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXECUTIVE LINE S.A.
Société Anonyme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(088029.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

EXECUTIVE LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.644.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07149, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXECUTIVE LINE S.A.
Société Anonyme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(088028.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

EXECUTIVE LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.644.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07145, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EXECUTIVE LINE S.A.
Société Anonyme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(088026.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FLEMING FLAGSHIP ADVISORY COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Luxembourg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 63.933.

Cession de parts sociales

En date du 29 novembre 2000, le conseil de gérance approuve la cession des 338.599 parts sociales, d'une valeur totale de EUR 8.464.975,- détenues par l'associé majoritaire ROBERT FLEMING (LUXEMBOURG) (JOINT VENTURES), S.à r.l., en faveur de CHASE FLEMING LUXEMBOURG HOLDING S.A., demeurant à 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg.

Par conséquent, le capital social de la société s'élevant à EUR 8.465.000,- se divise comme suit:

- 338.599 parts sociales en faveur de l'associé majoritaire CHASE FLEMING LUXEMBOURG HOLDING S.A.,
- 1 part sociale en faveur de l'associé ROBERT FLEMING (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Certifié conforme par l'agent domiciliataire
J.P. MORGAN FLEMING ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l.

Pour le conseil de gérance

A. d'Alimonte

Assistant Vice-President

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00047. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088098.3/984/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FINANCIERE D'ETUDE ET DE RECHERCHES IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 98.024.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07020, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(088072.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ANCORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.737.

*Extract of the Ordinary general meeting of the shareholders held at the registered office
on July 22nd 2004*

After due deliberations, the general meeting has unanimously resolved:

- To transfer the registered seat of the company to the following address:
128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

For true extract

Signature

For and on behalf of the board of directors

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
tenue au siège social de la société en date du 19 juillet 2004*

Après délibérations, l'assemblée a décidé à l'unanimité:

- de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers l'adresse suivante:
128, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07420. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088080.3/984/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CYPRIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 36.473.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2004, réf. LSO-AV05903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088084.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NAVIGATOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 81.675.

Constituée suivant acte notarié en date du 19 avril 2001, publié au Mémorial C n° 1.000 du 13 novembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07416, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAVIGATOR S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

(088094.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

GENERIC SYSTEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 60.292.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07421, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088089.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BLYNN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 44.708.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Signature.

(088103.3/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

MICABOUL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 14.117.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 30 septembre 2004 à 11.00 heures

Les actionnaires ont pris unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Il a été pris connaissance des comptes annuels et du rapport de révision du commissaire

Deuxième résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Troisième résolution

Le résultat a été reporté à nouveau.

Quatrième résolution

Par votes séparés, l'assemblée Générale Ordinaire a accordé une décharge complète aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2003.

Pour l'exactitude de l'extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088123.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BLYNN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, val Saint-André.
R. C. Luxembourg B 44.708.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2004

Maître Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg a été nommé administrateur de la société en remplacement de Monsieur Franck Provost, administrateur démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07017. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088129.3/263/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

KSM PARTICIPATIONS MOBILIERES ET IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 94.138.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06984, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

KMS PARTICIPATIONS MOBILIERES ET IMMOBILIERES S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

(088135.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NAXOS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.288.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

NAXOS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(088143.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NAXOS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
H. R. Luxembourg B 34.288.

Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 28. September 2004

Der Verwaltungsrat nimmt Kenntnis vom Ableben des Verwaltungsratsmitglied Herrn Dr. Horst Hoskovec am 30. Juli 2004. Es ist nicht vorgesehen, sein Amt neu zu besetzen.

Luxemburg, den 28. September 2004.

Für beglaubigten Auszug

NAXOS INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Unterschriften

Verwaltungsratsmitglieder

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06969. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088132.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

GEMS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 41.272.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Monsieur Eddy Vanden Berghe, Madame Marie-Claire Delguste et Monsieur Vincent Vanden Berghe, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088387.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BLUESTONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.109.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06971, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.
BLUESTONE HOLDINGS S.A.
Signatures
Administrateurs

(088151.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BLUESTONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.109.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06978, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.
BLUESTONE HOLDINGS S.A.
Signatures
Administrateurs

(088139.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BLUESTONE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 59.109.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.
BLUESTONE HOLDINGS S.A.
Signatures
Administrateurs

(088144.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LSF4 FINANCE CO., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.168.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société du 29 septembre 2004 que M. John Donald Dell et M. John P. Grayken ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Benjamin Drew Velvin III;
- M. Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société LSF4 FINANCE Co., S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07104. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088172.3/253/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

POL WINANDY ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 97.758.

Il résulte d'une cession de parts sous seing privé datée du 27 octobre 2003, que la société KURT, S.à r.l., ENTREPRISE ET IMMOBILIERE, avec siège social 106, route de Luxembourg à L-8140 Bridel, a reçu les 800 parts que Monsieur Pol Winandy détenait dans la société POL WINANDY ET CIE, S.à r.l.

Suite à cette cession de parts, le capital de la société est détenu comme suit:

- Monsieur Robert Frank	2.400 parts
- Madame Huguette Kurt	2.400 parts
- Monsieur Claude Johann	2.400 parts
- KURT, S.à r.l., ENTREPRISE ET IMMOBILIERE	800 parts
Total:	8.000 parts

Bridel, le 3 novembre 2003.

POL WINANDY ET CIE, S.à r.l.

H. Kurt / R. Frank / C. Johann / KURT, S.à r.l., ENTREPRISE ET IMMOBILIERE

- / - / - / Signatures

Associés

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088176.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

POL WINANDY & CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106A, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 97.758.

Décisions collectives des Associés en date du 3 novembre 2003

Les associés composant l'intégralité du capital social de la société POL WINANDY ET CIE, S.à r.l. avec siège social à Bridel, se sont réunis au siège social afin de délibérer sur les points ci-après et ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

1. La démission de Monsieur Pol Winandy de son poste de gérant administratif, adressée à la société par lettre du 27 octobre 2003, est acceptée. Décharge lui est accordée sans réserve pour l'exécution de son mandat.

2. Suite à cette démission, Monsieur Robert Frank, indépendant, demeurant à Mamer, devient l'unique gérant de la société, habilité à engager valablement cette dernière par sa seule signature.

Bridel, le 3 novembre 2003.

POL WINANDY ET CIE, S.à r.l.

H. Kurt / R. Frank / C. Johann / KURT, S.à r.l., ENTREPRISE ET IMMOBILIERE

- / - / - / Signatures

Associés

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088180.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DE WHAELHORST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 73.046.

Par décision de l'Assemblée Générale prise en date du 1^{er} septembre 2004:

- a été nommé administrateur:

Monsieur Richard Boogaard, conseiller, demeurant à Pays-Bas, 3132 HE, Vllaardingen, Dirk de Derdelaan 199A en remplaçant Madame Maria Johanna Weijgand

- a été nommé administrateur-délégué Monsieur Richard Boogaard, en remplaçant Madame Maria Johanna Weijgand.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00153. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088377.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

AC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 50.384.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à .r.l.

Signature

(088231.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

AC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 50.384.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 octobre 2004, réf. LSO-AV06438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

FIDUCIAIRE DU KIEM, S.à .r.l.

Signature

(088230.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ASIA CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 115.000.-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.393.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 29 septembre 2004 que M. John Donald Dell et M. John P. Grayken ont démissionné de leurs fonctions de gérants de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Benjamin Drew Velvin III;
- M. Michael Duke Thomson;
- M. Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société ASIA CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088175.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SEA ISLAND COTTON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 10.000.000.-.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 61.129.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV06995, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour SEA ISLAND COTTON, S.à r.l.

B. Nasr

Gérant

(088362.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NIPPON CAPITAL TMK INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.184.750,-.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 90.991.

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société du 29 septembre 2004 que M. John Donald Dell a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 24 septembre 2004 et que M. Philippe Detournay, ayant son adresse professionnelle au 8, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, a été nommé comme nouveau gérant.

Sont désormais gérants de la Société:

- M. Michael Duke Thomson;
- M. Benjamin Drew Velvin III;
- M. Mark Allan Ferrucci;
- M. Philippe Detournay.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société NIPPON CAPITAL TMK INVESTMENTS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07442. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088179.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 52.802.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088263.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 52.802.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088259.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

H. R. Luxemburg B 52.802.

Auszug aus dem Protokoll der jährlichen Hauptversammlung vom 27. Oktober 2004

Es wurden einstimmig die folgenden Beschlüsse gefasst:

1. Nach Kenntnisnahme der Berichte des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers über die Geschäftsjahre 2002 und 2003 erklärt die Hauptversammlung ihr Einverständnis.
2. Nach Kenntnisnahme der Jahresabschlüsse zum 31. Dezember 2002 und 31. Dezember 2003 genehmigt die Hauptversammlung die Rechnungslegung in der vorliegenden Fassung.
3. Durch Spezialvotum erteilt die Hauptversammlung den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Abschlussprüfer vollen Entlast.

Luxemburg, den 27. Oktober 2004.

Für der Verwaltungsrat

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088258.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LOGISTICS IT COMPETENCE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.857.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088272.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LOGISTICS IT COMPETENCE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.857.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088266.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LOGISTICS IT COMPETENCE A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 81.857.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088269.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SICAV PLACEURO (CONSEIL) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.
R. C. Luxembourg B 31.055.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 juin 2004

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateur:

Messieurs Jean-Jacques Pire et Michel Parizel,
Madame Elisabeth Marchiol.

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an au poste de Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088300.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SICAV PLACEURO (CONSEIL) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Epernay.
R. C. Luxembourg B 31.055.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2004

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateur-délégué:

Messieurs Jean-Jacques Pire et Michel Parizel.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05531. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088304.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

WEB INTERNATIONAL NETWORKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 58.415.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088274.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CADUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6251 Scheidgen, 14, rue Michelshof.
R. C. Luxembourg B 43.407.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signature.

(088277.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BRUPHI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.269.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07475, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signatures.

(088326.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA GAICHEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.371.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07484, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signatures.

(088335.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE DE LA GAICHEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 58.371.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
qui s'est tenue le 8 juillet 2004 à 15.00 heures à Luxembourg*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Monsieur Jean Quintus, Monsieur Koen Lozie et COSAFIN, S.A., Administrateurs et de Monsieur Noël Didier, Commissaire aux Comptes.

Le mandat des Administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07462. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088302.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SINFINA, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCEMENT S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.287.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07483, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FIDUPAR

Signatures

(088333.3/1172/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SINFINA, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCEMENT S.A.,

Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 10.287.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 25 mars 2004
à 16.00 heures à Luxembourg*

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et de COSAFIN, S.A., pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2004.

Extrait sincère et conforme

SINFINA, SOCIETE INTERNATIONALE DE FINANCEMENT, S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088299.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

CREACTION 4, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 77.944.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signatures.

(088328.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LISAFIRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 10.000.000,-.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 61.124.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV06996, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour LISAFIRA, S.à r.l.

B. Nasr

Gérant

(088363.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.
R. C. Luxembourg B 22.409.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mai 2004

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateur:

Messieurs Jean-Jacques Pire, Michel Parizel et Roger De Cock.

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an au poste de Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05518. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088327.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue d'Épernay.
R. C. Luxembourg B 22.409.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 mai 2004

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateur-délégué:

Messieurs Jean-Jacques Pire et Michel Parizel.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05515. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088331.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

HORFUT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 77.953.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Signatures.

(088330.3/1172/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

PQR HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 96.354.

—
In the year two thousand and four, on the thirteenth of October.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

The investment fund ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, with its registered office at Boston, 75, State Street, Massachusetts 02109 (U.S.A.), c/o ADVENT INTERNATIONAL CORPORATION, represented by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the notary and the proxyholder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, through his mandatary, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole actual partner of PQR HOLDINGS, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}, R.C.S. Luxembourg section B number 96.354, incorporated by deed of the undersigned notary on the 1st of October 2003, published in the Mémorial C number 1171 of the 7th of November 2003 and whose articles of association have been modified by deed of the undersigned notary on the 5th of November 2003, published in the Mémorial C number 1331 of the 13th of December 2003,

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The share capital is increased by the amount of one million three hundred and forty thousand euro (1,340,000.- EUR), in order to raise it from its present amount of fifteen thousand five hundred euro (15,500.- EUR) to one million three

hundred and fifty-five thousand five hundred euro (1,355,500.- EUR), by the issue of fifty-three thousand six hundred (53,600) new sharequotas with a nominal value of twenty-five euro (25.- EUR) each, vested with the same rights and obligations as the existing sharequotas.

The fifty-three thousand six hundred (53,600) new sharequotas have been subscribed and fully paid up by the sole shareholder, the investment fund ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, prenamed, by contribution in kind to the extent of one million three hundred and forty thousand euro (1,340,000.- EUR) of an unquestionable, liquid and enforceable claim owed by the company PQR HOLDINGS, S.à r.l., and against the said investment fund ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP.

Proof of the existence of this claim was given to the undersigned notary.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article six of the articles of association is amended as follows:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at EUR 1,355,500.- (one million three hundred and fifty-five thousand five hundred euro), represented by 54,220 (fifty-four thousand two hundred and twenty) sharequotas of EUR 25.- (twenty-five euro) each, which have been all subscribed by the investment fund ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, with its registered office at Boston, 75, State Street, Massachusetts 02109 (U.S.A.), c/o ADVENT INTERNATIONAL CORPORATION.

All the sharequotas are fully paid up.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately fifteen thousand seven hundred euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le treize octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Le fonds d'investissement ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, avec siège à Boston, 75, State Street, Massachusetts 02109 (U.S.A.), c/o ADVENT INTERNATIONAL CORPORATION, représenté par Monsieur Paul Marx, docteur en droit, ayant son domicile professionnel à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est le seul et unique associé actuel de PQR HOLDINGS, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, R.C.S. Luxembourg section B numéro 96.354, constituée par acte du notaire soussigné en date du 1^{er} octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1171 du 7 novembre 2003 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 novembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1331 du 13 décembre 2003,

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de un million trois cent quarante mille euros (1.340.000.- EUR), pour le porter de son montant actuel de quinze mille cinq cents euros (15.500.- EUR) à un million trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros (1.355.500.- EUR), par l'émission de cinquante-trois mille six cents (53.600) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les cinquante-trois mille six cents (53.600) parts sociales nouvelles ont été souscrites et libérées entièrement par l'associé unique, le fonds d'investissement ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, prénommé, par apport à concurrence de un million trois cent quarante mille euros (1.340.000.- EUR) d'une créance certaine, liquide et exigible à charge de la société PQR HOLDINGS, S.à r.l., et au profit du fonds d'investissement ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP.

La preuve de l'existence de cette créance a été apportée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 1.355.500,- (un million trois cent cinquante-cinq mille cinq cents euros), représenté par 54.220 (cinquante-quatre mille deux cent vingt) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, qui ont été toutes souscrites par le fonds d'investissement ADVENT PQR INVESTMENT LIMITED PARTNERSHIP, avec siège à Boston, 75, State Street, Massachusetts 02109 (U.S.A.), c/o ADVENT INTERNATIONAL CORPORATION.

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire que chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et que les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.»

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de quinze mille sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais et suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: P. Marx, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 26 octobre 2004, vol. 529, fol. 54, case 3. – Reçu 13.400 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 octobre 2004.

J. Seckler.

(088241.3/231/117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

REIT IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.533.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour REIT IMMOBILIEN S.A., société anonyme

H. de Graaf

Administrateur

(088365.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

REIT IMMOBILIEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.533.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour REIT IMMOBILIEN S.A., société anonyme

H. de Graaf

Administrateur

(088364.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SICAV EURO CONTINENTS (CONSEIL) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue de l'Épernay.
R. C. Luxembourg B 49.851.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 mai 2004

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateur:

Messieurs Jean-Jacques Pire et Michel Parizel;
Madame Elisabeth Marchiol.

L'Assemblée Générale a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an au poste de Commissaire aux comptes:

DELOITTE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088336.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SICAV EURO CONTINENTS (CONSEIL) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1490 Luxembourg, 16, rue de l'Épernay.
R. C. Luxembourg B 49.851.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 mai 2004

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité pour une durée d'un an aux postes d'administrateur-délégué:

Messieurs Jean-Jacques Pire et Michel Parizel.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05527. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088339.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

NERVEWIRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 77.039.

La réunion du Conseil d'administration tenue par voie circulaire a nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur, avec effet au 1^{er} septembre 2004, MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Monsieur John Granara. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur;
- Monsieur Michael F. Newbold, Administrateur;
- MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2004.

Pour NERVEWIRE S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

P. Van Halteren / R. Brand

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088343.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FIDUCIAIRE IBERLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 27.940.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2004, réf. LSO-AV04295, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Frisange, le 27 septembre 2004.

Signature.

(088358.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

MACOTEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.395.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour MACOTEC S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(088367.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

MACOTEC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.395.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour MACOTEC S.A., Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(088366.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

REIT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.533.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 4 octobre 2004 a appelé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Maarten van de Vaart. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Monsieur Hans de Graaf, Administrateur,

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur,

MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2004.

Pour REIT IMMOBILIER S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088355.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

PRIVATE LIFE PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 66.958.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(088368.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BACKUP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 85.866.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2004.

Signature.

(088351.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

BACKUP INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 85.866.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale

Le conseil arrête comme suit l'ordre du jour de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société qui doit avoir lieu le 20 octobre 2004 à 15.00 heures:

- Approbation des bilans de la société des exercices clos au 31 décembre 2003;
- Affectation du résultat;
- Décharge d'administrateur.

Luxembourg, le 20 octobre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088352.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FRUIT INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.474.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07251, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

FRUIT INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088373.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ACTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 76.192.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088589.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

ACTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.
R. C. Luxembourg B 76.192.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 novembre 2004, réf. LSO-AW00044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 3 novembre 2004.

Signature.

(088591.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

DeRobertis S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.592.

En date du 24 septembre 2004, la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT a dénoncé le siège social de la société DeRobertis S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous section B numéro 95.592, avec effet au 25 octobre 2004.

Luxembourg, le 27 octobre 2004.

Pour extrait conforme

INTERCONSULT S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088374.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

YERMAD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 90.404.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour YERMAD S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(088376.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SOCIETE POUR LE TRANSPORT INTERNATIONAL DE CONTENEURS,**S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4829 Rodange, rue de Lasauvage.

R. C. Luxembourg B 21.314.

Cession de parts intervenue en date du 18 juin 2004

La Société des Anciens Ets GEORGES LAVAUX, société de droit français, ayant son siège social à F-54400 Cosnes-et-Romain cède à la société INVESTITRANS S.C., société de droit français, ayant son siège social à F-54870 Villers-la-Chèvre, les cinq parts sociales qu'elle détient de la Société pour le TRANSPORT INTERNATIONAL DE CONTENEURS, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-4829 Rodange.

La société INVESTITRANS S.C. devient associée unique, propriétaire de cinq cents parts sociales de la Société pour le TRANSPORT INTERNATIONAL DE CONTENEURS, S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088379.3/506/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

ARPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 49.578,70.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 65.268.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour ARPA, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(088384.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**LUXEMBOURG CITY TOURIST OFFICE, A.s.b.l., Association sans but lucratif,
(anc. SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE LA VILLE DE LUXEMBOURG (S.I.T.) - A.s.b.l.).**
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg F 754.

Modification de statuts proposée et arrêtée en assemblée générale extraordinaire en date du 14 avril 2004

Chapitre I^{er}.- Dénomination, Objet, Siège social et Durée

Art. 1^{er}. L'association est dénommée LUXEMBOURG CITY TOURIST OFFICE, en abrégé LCTO. Elle se réserve la désignation ancienne SYNDICAT D'INITIATIVE ET DE TOURISME DE LA VILLE DE LUXEMBOURG (S.I.T.), A.s.b.l.

Art. 2. L'association a pour but:

- de prendre des initiatives en vue du développement du tourisme sur le territoire de la Ville de Luxembourg;
- de gérer un ou plusieurs bureaux d'accueil ayant pour mission d'informer les touristes et d'organiser leur séjour;
- d'organiser des visites guidées de la Ville de Luxembourg et du pays;
- d'éditer tout genre de documentation touristique;
- de gérer un département des congrès permettant de promouvoir, d'acquérir et d'organiser la tenue de rencontres nationales et internationales sur le territoire de la Ville de Luxembourg;
- d'organiser des manifestations culturelles au sens le plus large du terme.

Pour réaliser ces objectifs l'association peut collaborer avec tous les acteurs publics et privés, nationaux et internationaux, oeuvrant dans ces domaines.

Art. 3. Son siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Art. 4. Sa durée est illimitée.

Chapitre II.- Membres, Admission, Démission, Exclusion et Cotisation

Art. 5. L'association est composée de membres physiques ou moraux, qui seuls jouissent des droits et avantages prévus par la loi modifiée du 21 avril 1928. Le nombre des membres est illimité et ne peut pas être inférieur à 3. Est membre effectif toute personne physique et morale qui se soumet aux présents statuts et qui a été admise par le conseil d'administration. Le conseil d'administration décide de l'admission à la simple majorité des voix sur les demandes qui lui seront présentées verbalement ou par écrit.

Art. 6. Peuvent se voir conférer par l'assemblée générale le titre honoraire de leur fonction les membres qui ont bien mérité de l'association. Peut se voir décerner par l'assemblée générale le titre de membre d'honneur toute personne physique ou morale qui aura mérité d'une façon spéciale de l'association.

Art. 7. Le conseil d'administration fixe une cotisation annuelle qui ne pourra être inférieure à EUR 10.- ni dépasser EUR 2.000.- par membre.

Art. 8. Les membres s'obligent à payer leur cotisation annuelle et à exécuter les décisions de l'assemblée générale. Seuls ils ont le droit d'être convoqués et de voter à l'assemblée générale.

Art. 9. Tout membre est libre de se retirer de l'association en adressant sa démission par écrit au conseil d'administration. Est réputé démissionnaire le membre qui douze mois après la tenue de l'assemblée générale ayant approuvé le budget de l'année en cours, ne s'est pas acquitté du paiement de sa cotisation lui incombant.

Art. 10. L'exclusion d'un membre peut être ordonnée par le conseil d'administration. L'exclusion devra être confirmée par l'assemblée générale des membres statuant à la majorité des deux tiers des suffrages. Elle ne peut avoir lieu que pour un motif grave, l'intéressé ayant été entendu dans sa justification.

Art. 11. En cas de décès d'un membre, ses héritiers n'ont aucun droit sur le fonds social. En cas de démission et d'exclusion le membre n'a aucun droit sur le fonds social et ne peut réclamer le remboursement de sa cotisation.

Chapitre III.- Administration

Art. 12. Les organes de l'association sont:

- le bureau exécutif;
- le conseil d'administration;
- l'assemblée générale.

Art. 13. L'association est administrée par un conseil d'administration composée de 9 à 14 membres élus et révocables par l'assemblée générale. Le bourgmestre de la Ville fait partie du conseil d'administration en sus des membres élus; il porte le nom de président de patronage. Le bourgmestre peut se faire représenter par un délégué. Le conseil d'administration choisit en son sein son président, 2 vice-présidents et le trésorier.

Le président, les deux vice-présidents et le trésorier forment le bureau exécutif du conseil d'administration. Il veille à l'exécution des décisions de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Il se réunit au moins dix fois par an.

Le directeur du LCTO assiste d'office à toutes les réunions du conseil d'administration et du bureau exécutif avec voix consultative.

Art. 14. Toute nomination, révocation, démission de membre du conseil doit être publiée dans le mois de sa date, au Registre de Commerce et des Sociétés.

Art. 15. Les membres du conseil d'administration, à l'exception du bourgmestre ou de son délégué, sont élus pour un terme de 4 ans, sauf ce qui est dit à l'alinéa 2 du présent article. Ils sont rééligibles, mais doivent faire connaître leur intention au bureau exécutif, au moins 24 heures avant l'assemblée générale. Les autres candidatures pour un mandat

d'administrateur doivent être adressées par écrit au bureau exécutif du conseil d'administration au moins 24 heures avant l'assemblée générale.

En cas de démission d'un administrateur en cours de mandat, le conseil d'administration peut coopter un membre pour achever la durée du mandat de l'administrateur démissionnaire ou décédé.

La moitié des administrateurs sortiront tous les 2 ans. L'ordre de sortie est réglé pour la première fois par la voie du sort en séance du conseil d'administration.

Art. 16. Des procès-verbaux sont dressés des différentes réunions et signés par le président et le directeur.

Art. 17. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de celui qui le remplace. La convocation du conseil est obligatoire toutes les fois que 1/3 des membres du conseil d'administration au moins le réclament. Il se réunit au moins 4 fois par an.

Toute décision est prise à la majorité des suffrages. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 18. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association; tout ce qui n'est pas réservé expressément à l'assemblée générale par la loi ou les statuts, est de la compétence du conseil; celui-ci, pour autant que la loi le lui permet, statue souverainement sur tous actes, conventions, transactions, compromis, sur les acquisitions et échanges de tous biens meubles et immeubles, sur tous baux et locations, sur toute acceptation de dons et legs. Il ne peut décider que si la majorité des membres est présente.

Art. 19. Le conseil d'administration représente l'association tant judiciairement qu'extrajudiciairement. Il surveille et assure l'exécution des statuts, ainsi que des décisions prises par l'assemblée générale.

Art. 20. Le trésorier exerce la surveillance des opérations financières. A la fin de chaque année, il présente au conseil d'administration un bilan de clôture avec un état de l'avoir ainsi qu'un projet de budget pour l'exercice à venir. En cas d'empêchement prolongé il est remplacé par un membre désigné par le conseil.

Art. 21. Les actes qui engagent l'association doivent être signés par le président, ou en cas d'empêchement par un des deux vice-présidents, et par le directeur. Les écritures doivent porter la signature du président, ou en cas d'empêchement du trésorier, et du directeur.

Art. 22. Il sera tenu chaque année au moins une assemblée générale de tous les membres qui aura lieu dans les 6 mois de la clôture de l'exercice précédent. Aux assemblées générales, chaque membre présent ne peut représenter qu'un membre absent moyennant une procuration écrite. Le conseil d'administration en fixera la date et l'ordre du jour.

Il convoquera l'assemblée générale chaque fois que les intérêts sociaux l'exigent ou qu'un cinquième au moins des membres lui en auront fait la demande avec indication de l'ordre du jour.

Art. 23. L'assemblée générale annuelle entend le rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'association pendant l'année écoulée et arrête le compte des recettes et dépenses ainsi que le budget de l'association qui sont soumis à l'approbation du collège échevinal de la Ville.

Art. 24. Elle est seule compétente pour les objets suivants: nomination et révocation des membres du conseil d'administration à l'exception du délégué de la Ville de Luxembourg, approbation des comptes et du budget, modification aux statuts et dissolution de l'association.

Art. 25. Les convocations à l'assemblée générale contiendront l'ordre du jour et seront adressées aux membres par simple lettre missive, au moins huit jours à l'avance.

Art. 26. L'assemblée générale est régulièrement constituée quel que soit le nombre des membres présents ou représentés et les décisions sont prises à la simple majorité des voix.

Le bureau de l'assemblée générale est formé par le conseil d'administration.

Le président ou son remplaçant assume la direction de l'assemblée générale.

Art. 27. Les modifications aux statuts auront lieu conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Art. 28. Le conseil d'administration fera décider par l'assemblée générale par mains levées, du mode de scrutin.

Art. 29. Les résolutions de l'assemblée générale sont consignées au siège social où tous les membres pourront en prendre connaissance.

Chapitre IV.- Fonctionnement

Art. 30. La direction et la gestion courante du LCTO sont conférées à un directeur qui sera nommé à cette fonction par le conseil d'administration. Il a le statut d'un employé privé. Sa nomination devra être approuvée par le collège échevinal de la Ville de Luxembourg.

Il ne pourra engager le LCTO sans avoir recours à la co-signature du président et en cas d'empêchement à celle d'un vice-président.

Il assure la correspondance de l'association. Il dresse la liste des membres et a la garde des dossiers et archives.

Il assiste aux séances du bureau exécutif, du conseil d'administration et de l'assemblée générale, dont il assume la fonction de secrétaire.

Il a la qualité de délivrer les extraits des délibérations.

Le directeur peut se faire assister en réunion par un autre membre du personnel. Le directeur élabore chaque année le plan d'action futur du LCTO ainsi qu'un projet de budget pour l'exercice à venir, à approuver par les organes de l'association.

Art. 31. Selon les besoins du LCTO, le bureau exécutif, avec l'approbation du collège échevinal, peut procéder à l'engagement de personnel ayant le statut d'employé privé.

Art. 32. La rémunération du directeur et du personnel sera fixée par le conseil d'administration et approuvée par le collège échevinal.

Art. 33. Les frais de route et de séjour du directeur, du personnel et des membres du conseil d'administration seront fixés par le conseil d'administration. Tous ces frais seront liquidés sur le budget du LCTO.

Chapitre V.- Année sociale, Contrôle financier

Art. 34. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 35. Une fiduciaire, à désigner par l'assemblée générale, exercera le contrôle annuel des finances et présentera à la fin de chaque exercice un rapport écrit sur la gestion financière au conseil d'administration. La décharge pour la gestion financière sera accordée par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

Chapitre VI.- Ressources

Art. 36. Les ressources de l'association sont fournies:

1. par les cotisations de ses membres;
2. par les dons et legs en sa faveur;
3. par les subventions accordées par les pouvoirs publics;
4. par les recettes pouvant résulter des activités du LUXEMBOURG CITY TOURIST OFFICE.

Chapitre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 37. La dissolution peut être prononcée en tout temps par l'assemblée générale. Celle-ci doit être tenue conformément à la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

L'assemblée générale par la même délibération désigne un ou plusieurs liquidateurs chargés de disposer des biens de l'association.

Art. 38. En cas de dissolution volontaire de l'association, les biens de l'association seront attribués à l'administration communale de la Ville de Luxembourg.

Chapitre VIII.- Disposition générale

Art. 39. Sont applicables pour le surplus et pour tous les cas non prévus par les présents statuts, les dispositions de la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif.

Chapitre IX.- Disposition finale

Art. 40. Les présents statuts remplacent les statuts adoptés à l'assemblée générale de l'association du 14 décembre 1967 et publiés au Recueil spécial du Mémorial C n° 157 du 22 octobre 1968.

Certifié conforme aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 14 avril 2004 portant modification des statuts.

Pour le LUXEMBOURG CITY TOURIST OFFICE

J.-P. Wagener / R. Pinnel

Président / Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06843. – Reçu 551 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088458.3/000/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

SVMO S.A., SOCIETE DE VENTE DE MACHINES OUTILS, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 75.851.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, COLINGTON MANAGEMENT INC., CALBURY HOLDING INC. et NRD SERVICES INC., ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 21 mai 2004

Les membres du Conseil d'Administration décident de renommer la société NRD SERVICES INC, administrateur-délégué pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05779. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088397.3/506/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

MECA-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Capital: EUR 31.000,-.

Siège social: L-3752 Rumelange, 2, rue Saint Sébastien.
R. C. Luxembourg B 86.093.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 octobre 2004

L'an deux mil quatre, le sept octobre à 16 heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

La totalité des actions composant le capital social (100) est représentée. Monsieur Komodzinski Stéphane préside la séance. Il désigne comme secrétaire d'assemblée la FIDUCIAIRE CGS, S.à r.l. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Derguiani Youcef.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représenté, l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée, fixé par le conseil d'administration est le suivant:

Nomination aux fonctions d'administrateur-délégué de Monsieur Parmentier Laurent, né le 29 juillet 1976 à Le Chesnay (78) et demeurant à F-57 535 Marange-Silvange, rue du Vieux Moulin, 1.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

Première résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur-délégué de Monsieur Parmentier Laurent.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée donne pouvoir au secrétaire, de procéder à toutes les formalités légales d'enregistrement, immatriculation et insertion.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le présent procès-verbal est composé d'une page figurant dans le Registre d'Assemblées Générales.

Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

S. Komodzinski / FIDUCIAIRE CGS, S.à r.l. / Y. Derguiani

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, réf. LSO-AV04395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087526.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

L'OCCITANE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 80.359.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social de la Société le 30 septembre 2004 à 10.00 heures

Approbation des comptes arrêtés au 31 mars 2004 de L'OCCITANE INTERNATIONAL S.A.

Approbation des comptes consolidés du groupe L'OCCITANE au 31 mars 2004.

L'Assemblée donne décharge à l'Administrateur-Délégué, aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises pour l'exercice de leur mandat au 31 mars 2004.

L'Assemblée ratifie le cooptation intervenue en date du 5 juillet 2004, de Monsieur Yves Chezeaud, en sa qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur Richard Klehe, Administrateur démissionnaire, et donne décharge à Monsieur Richard Klehe pour l'exécution de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Reconduction du mandat du réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, pour une période d'un an.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 mars 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087548.3/817/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

AD STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 81.915.

—
Assemblée Générale Extraordinaire du 3 septembre 2004

Bureau

La séance est ouverte à 13.00 heures sous la présidence de Monsieur Christian Nezer.

Présences

L'Assemblée constate que toutes les actions sont présentes.

Tous les actionnaires étant présents, il n'est pas nécessaire de vérifier la conformité aux prescriptions légales en ce qui concerne les convocations pour la présente Assemblée.

En conséquence, la présente Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ordre du Jour

1. Démission
2. Nomination
3. Divers

Délibérations

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Eugène Moutschen en tant qu'Administrateur.

L'Assemblée, à l'unanimité, procède à la nomination d'administrateur de:

Madame Carole Lejeune, née le 26 décembre 1958, domiciliée Haie des Chênes 12D à 4140 Dolembreux (Belgique)

Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 15.00 heures.

J. Archambeau / C. Nezer / C. Lejeune

Administrateur-Délégué / Administrateur-Délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087530.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

MINERAL MINING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Capital: EUR 35.000,-.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 87.943.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2004

L'an deux mille quatre, le 17 septembre à 15 heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

La totalité des actions composant le capital social (100) est représentée et Monsieur Stéphane Komodzinski en sa qualité d'administrateur, préside la séance. Il désigne comme secrétaire d'assemblée Monsieur Youcef Derguiani. L'assemblée choisit comme scrutateur la FIDUCIAIRE C.G.S.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représenté, l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée, fixé par le conseil d'administration est le suivant:

- Nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Derguiani Youcef, né le 9 août 1974 et demeurant au 16, rue François de Wendel, F-57.290 Fameck.

- Révocation de Monsieur Klein Heinz de ses fonctions d'administrateur, né le 7 septembre 1930 et demeurant au 15-17 Kettelerstrasse, Selingenstadt (Allemagne)

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

Première résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Derguiani Youcef.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide la révocation des fonctions d'administrateur de Monsieur Klein Heinz

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le présent procès verbal est composé de deux pages figurant dans le Registre d'Assemblées Générales. Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

S. Komodzinski / Y. Derguiani / FIDUCIAIRE C.G.S.

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2004, réf. LSO-AV05107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087531.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2004.

TAI FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 42.637.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour TAI FINANCE COMPANY S.A.

M. Juncker

Administrateur

(088386.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

LATINCOM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 82.203.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05782. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088388.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

DOMAINE MATHES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5480 Wormeldange, 71, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 103.705.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-huit octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

Monsieur Jean-Paul Hoffmann, commerçant et son épouse Madame Marie-Paule Mathes, commerçante, demeurant ensemble à Oetrange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée familiale qu'ils déclarent constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'élevage, la production et le négoce de vins indigènes ainsi que le négoce de vins étrangers, de jus de fruits, de liqueurs et de toutes autres boissons alcoolisées et non-alcoolisées.

D'une façon générale elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Art. 3. La société prend la dénomination de DOMAINE MATHES, S.à. r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Wormeldange.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée. Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsque les parts sont transmises au conjoint survivant.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les 100 parts sociales sont souscrites comme suit:

1) Monsieur Jean-Paul Hoffmann, dix parts	10 parts
2) Madame Marie-Paule Mathes, quatre-vingt-dix parts	90 parts
Total: cent parts sociales	100 parts

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2005.

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1. Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:

a) comme gérant administratif:

Monsieur Jean-Paul Hoffmann, commerçant, né le 16 décembre 1961, à Luxembourg, demeurant à L-5355 Oetrange, 13, Um Kurzebiereg.

b) comme gérante technique:

Madame Marie-Paule Mathes, commerçante, née le 25 avril 1964, à Luxembourg, demeurant à L-5355 Oetrange, 13, Um Kurzebiereg.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature de la gérante technique ou par la signature conjointe du gérant administratif avec la gérante technique.

2. Le siège social est fixé à L-5480 Wormeldange, 71, rue principale.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.250.-

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-P. Mathes, J.-P. Hoffmann et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 21, case 1. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

F. Baden.

(088556.3/200/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

LATINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 82.204.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088389.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

AMPLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.383.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AMPLEX S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(088392.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**MIRABELLE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. GARCHES HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 96.939.

L'an deux mille quatre, le quinze octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GARCHES HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 96.939, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 29 octobre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1303 du 6 décembre 2003. Les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 153 du 6 février 2004.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures trente minutes sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique),

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du Jour:

1/ Changement de la dénomination de la société en MIRABELLE HOLDING S.A.

2/ Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les

actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur le point porté à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première résolution:

L'Assemblée décide de changer la dénomination de la société en MIRABELLE HOLDING S.A. et par conséquent l'article premier des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de MIRABELLE HOLDING S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue française constate que sur demande des comparantes, les articles modifiés sont rédigés en langue française, suivis d'une version anglaise; sur demande des mêmes comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand four, on the fifteenth of October.

Before us Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg,

Was held:

an extraordinary general meeting of shareholders of GARCHES HOLDING S.A., a société anonyme holding having its registered office in L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, registered in the trade register of Luxembourg under number B 96.939, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 29 October 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1303 of 6 December 2003. The articles of incorporation of the Corporation have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on 23 December 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 153 of 6 February 2004.

The meeting was opened at 3.30 p.m. with Carole Cois, legal assistant, residing in Hautcharage, in the chair, who appointed as secretary Marina Muller, employee, residing in Athus (Belgium).

The meeting elected as scrutineer Sandy Roeleveld, legal assistant, residing in Arlon (Belgium).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Change of the company's name to MIRABELLE HOLDING S.A.

2.- Miscellaneous.

II.- That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the present shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed after having been initialled ne varietur by the persons appearing.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, it had been possible to disregard the usual convening, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda which was communicated to them prior to this meeting.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and as such may validly deliberate on the item of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolution:

First resolution:

The general meeting resolves to change the name of the Company to MIRABELLE HOLDING S.A. and consequently the first article of the Articles of Incorporation which now reads as follows:

Art. 1. «There exists a holding company (société anonyme holding) under the name of MIRABELLE HOLDING S.A.»

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearers and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

Signé: C. Cois, S. Roeleveld, M. Muller et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 20, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2004.

F. Baden.

(088546.3/200/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

**MIRABELLE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. GARCHES HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 96.939.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(088547.3/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

CSII INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 64.254.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 septembre 2004

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004/2005 comme suit:

Conseil d'administration:

Monsieur Giammario Grifi, avocat, demeurant à Caldarola (MC, Italie), président;
Monsieur Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Monsieur Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Madame Irène Acciani, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l. 5, boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07429. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088391.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

SVMO S.A., SOCIETE DE VENTE DE MACHINES OUTILS, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 75.851.

RECTIFICATIF

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 avril 2004

L'assemblée accepte la démission de la FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL S.A. et lui donne décharge de son mandat à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05777. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088398.2/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.

GIMBLE INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 79.265.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration de la Société en date du 28 janvier 2004 que le siège social de la Société a été transféré du 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Le siège social de la Société est par conséquent situé au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, et ce avec effet au 28 janvier 2004.

En outre, il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 19 juillet 2004 que le conseil d'administration de la Société est désormais exclusivement composé comme suit:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Bernard Phang Sin Min, demeurant au 25 Sandalwood, Mansions Stone, Hall Gardens, Marioes Road, London W6 SUR (Royaume-Uni).

- Monsieur Christopher David Morrish, demeurant au 38 Radnor Mews, London W2 2SA, United Kingdom (Royaume-Uni).

Administrateur de catégorie B:

- Monsieur Michael Robert Kidd, demeurant au 21, rue d'Alzingen, L-3397 Roeser, (Grand-Duché de Luxembourg).
Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 28 octobre 2004.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, réf. LSO-AV07226. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088395.3/556/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 novembre 2004.

**CREDIT SUISSE ALTERNATIVE STRATEGIES TRUST ADVISORY COMPANY S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 54.974.

Suite à la démission de Madame Agnès F. Reicke avec effet au 15 septembre 2004 de sa fonction de Membre du Conseil d'Administration et à la nomination de Monsieur Luca Diener par le Conseil d'Administration avec effet au 19 octobre 2004 comme Membre du Conseil d'Administration, la composition du Conseil d'Administration se présente comme suit:

Mario Seris; Zurich; Président,

Raymond Melchers; Luxembourg, Vice-président;

Luca Diener; Zurich,

Stefan Mächler; Zurich,

Donald B. Rice, Luxembourg,

Germain Trichies, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2004.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

J. Siebenaller / D. Breger

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088409.3/736/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 novembre 2004.